



Le 18 novembre 2013, Sassenage

Manu Bodinier

www.aequitaz.org

06 77 17 77 57

twitter : @manubod

Manu Bodinier a découvert l'empowerment au Québec en 1998 avec le chercheur universitaire Yann Lebossé et de Vivian Labrie, animatrice du Collectif pour un Québec sans Pauvreté. Il a été depuis délégué en Rhône-Alpes pour la Fédération des centres sociaux, organisé des Marches pour la dignité et contre la pauvreté avec des personnes précaires et présidé l'association ECHO qui a donné naissance à l'Alliance Citoyenne de Grenoble. Il est aujourd'hui artisan de justice sociale à www.aequitaz.org

DE QUOI LE « POUVOIR D'AGIR » EST-IL LE NOM ?¹

Depuis quelques années, un certain nombre d'initiatives sociales en France se réclament de la notion de « pouvoir d'agir »², traduction toujours incomplète et bancal du concept d'*empowerment*³. Récemment, elles se sont même constituées en Collectif national⁴ et ont fait l'objet d'un rapport public auprès du Ministre de la Ville⁵.

Ce mouvement fait émerger un certain nombre de questions : avons-nous là affaire à de nouvelles formes d'actions collectives ? Est-il la conséquence de politiques économiques « néolibérales » qui tendent à responsabiliser toujours plus certains citoyens, ou bien une réhabilitation des subversions autogestionnaires ? A défaut d'être complet, cet article trace quelques pistes de réflexions à destination de celles et ceux qui s'interrogent sur ces initiatives à partir de trois questions : de quelles pratiques sociales parle-t-on ? Pourquoi émergent-elles aujourd'hui en France ? Comment s'articulent-elles ou non avec les politiques publiques de solidarité ?

¹ Cet article a bénéficié de la relecture vigilante et attentive de Jérôme Bar, Karim Mahoumd-Vintam et Catherine Forest. Toutes les erreurs et la responsabilité des idées avancées restent cependant de l'entière responsabilité de l'auteur.

² On peut citer dans le désordre la pratique d'associations aussi diverses qu'ATD Quart-Monde, la fédération des centres sociaux, les régies de quartier ou bien des associations de prévention spécialisée.

³ Cette traduction a été proposée par le chercheur franco-québécois Yann Lebossé sous la formule « développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités » défendu notamment dans « Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités », éditions Ardis, 2012, 327p.

⁴ <http://pouvoirdagir.files.wordpress.com/2011/04/pour-mieux-vivre-ensemble-le-pouvoir-dagir-des-citoyens-mai-2011.pdf>

⁵ Marie-Hélène Bacqué, Mohamed Mechmache, Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, rapport au ministre de la ville, juillet 2013, http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport-participation-habitants_ok.pdf

De la diversité des expériences

Peut-on vraiment regrouper sous une même stratégie la création de collectifs d'habitants porteurs de nouvelles solidarités locales au sein d'un centre social lyonnais (association Quartier Vitalité)⁶ et l'accompagnement à la structuration de collectifs de femmes dans cinq quartiers du nord de Paris (association Asmae)⁷ ? La fondation d'une Alliance Citoyenne à Grenoble porteuse de combats sur les conditions d'emploi de travailleurs précaires ou l'accueil des étudiants étrangers à l'université⁸ et les universités populaires animées par ATD Quart-Monde ?

Ces différentes actions se distinguent les unes des autres dans leurs stratégies et dans l'identification des ressources à l'origine du pouvoir des habitants. Certaines proposent que les « habitants » apprennent à s'organiser par eux-mêmes. On pourrait ainsi citer les expériences d'auto-réhabilitation. C'est le réseau *Voisins, Citoyens Méditerranée* qui en propose la forme la plus élaborée, avec une affirmation de la nécessité de la « fraternité en actes »⁹.

D'autres prônent plutôt une stratégie de *plaidoyer* des « citoyens » qui revendiquent une reconnaissance de leurs intérêts. Cette stratégie peut consister à attiser le « feu de la colère » par la confrontation systématique avec des adversaires identifiés, dans la ligne proposée par Saul Alinsky¹⁰ : c'est le cas de l'Alliance Citoyenne à Grenoble.

Certains acteurs associatifs peuvent préférer la concertation « conciliante » avec les pouvoirs publics pour résoudre tel ou tel problème. Cette stratégie valorise les prises de parole plutôt que les prises de pouvoir. Dans ce cas, ce sont les formes du débat qui doivent permettre de formuler de nouveaux compromis plutôt que la création d'un rapport de force. Une multitude de techniques issues de la tradition de l'éducation populaire sont alors mises à profit : tours de parole, jeux de rôles, alternance entre petits et grands groupes...

Les actions collectives se rassemblant en France autour du « pouvoir d'agir » se font donc davantage autour d'une aspiration partagée que d'une méthodologie et d'une stratégie commune.

Chacune de ces expériences valorise l'action collective, en opposition à la fois à l'accompagnement strictement individuel des difficultés vécues par des populations et à la planification de programmes publics conçus par des experts. Elles sont toutes marquées par le désir d'affirmer que les problèmes sociaux doivent être affrontés en formant un ou plusieurs groupes. En cela, *l'empowerment* nord-américain rejoint une éducation populaire à la française (« voir, juger, agir »), qui ne se limiterait pas aux enfants comme c'est souvent le cas actuellement.

Ces actions collectives sont le plus souvent organisées au niveau local. Mais si c'est toujours l'échelle où les problèmes sont vécus, leur résolution dépend parfois d'autres niveaux. Ainsi, l'Alliance Citoyenne s'est organisée sur les communes du centre de Grenoble, mais les foyers fiscaux les plus riches de cette agglomération sont installés sur les communes des contreforts ensoleillés du Vercors. Là-bas, les impôts locaux sont bas, alors que ces ménages profitent des équipements payés par des personnes de milieu populaire ou de classe moyenne de Grenoble et des communes adjacentes. Comment agir pour modifier la solidarité fiscale entre ces communes ? Comment développer le pouvoir d'agir des personnes

⁶ Une expérience est menée en ce sens par le centre social Quartier Vitalité sur les pentes de la Croix-Rousse, autour du développement de formes d'échanges non marchands d'une part et de l'organisation collective de « parents solos » d'autre part.

⁷ http://www.asmae.fr/files/u1666/Rapport_Annuel_2012_VF.pdf

⁸ <http://www.alliancecitoyenne-ag.org/>

⁹ http://www.vcm.1901.org/IMG/pdf/VCM_121_cahier_entraide.pdf

¹⁰ Saul Alinsky, Manuel de l'animateur social, traduit de *Rules for radicals*, Editions du Seuil, Paris, 1976, 255p.

appauvries, dans ce cas ? Autre exemple : comment s'assurer que les moyens revendiqués par des parents pour leur école ne soient pas alloués au détriment de ceux qui se taisent ? Comment agir sur le niveau national et a fortiori sur le niveau européen, qui prédétermine de plus en plus nos règles de vie commune ? Autant de questions que les expériences visant le développement du pouvoir d'agir laissent en suspens.

Pourquoi maintenant ?

Si *l'empowerment* est une notion mobilisée depuis 40 ans par des acteurs civils aux Etats-Unis ou en Inde, leur appropriation par des acteurs associatifs en France est somme toute récente. Nous formulons ici quelques hypothèses quant à l'actualité de cette appropriation, à partir de nos observations personnelles (qu'il conviendrait d'étayer par des enquêtes plus précises). De notre point de vue, plusieurs lignes explicatives convergent :

1. La circulation des apports théoriques et méthodologiques autour de *l'empowerment* s'est récemment intensifiée. D'une part, les liens entre la France et le Québec ont aidé à diffuser les travaux de Yann Lebossé, sur lesquels s'appuient nombre d'initiatives. D'autre part, les travaux universitaires français sur le sujet se sont développés¹¹. La vision des Etats-Unis s'est également transformée avec l'élection d'Obama, créant un environnement plus propice à la réception des méthodes du *community organizing* que lors de l'ère George Bush.

2. L'arrivée sur le marché du travail français d'une génération de jeunes adultes formés par l'université, mais également marqués politiquement par les mouvements sociaux contre la réforme Juppé (décembre 1995) et contre le CPE (printemps 2006) joue sans doute aussi. Ceux-ci sont insatisfaits du travail social fondé sur l'individualisation des cas et se retrouvent confrontés à un marché du travail très précaire. Ils ont alors beaucoup moins à perdre à s'engager dans ce type d'initiatives, plutôt que de tenter de passer sous les fourches caudines institutionnelles en attendant une hypothétique arrivée aux fonctions de direction¹². Il faudrait alors retracer par des lignes biographiques ces engagements qui ont vu de jeunes adultes porter des initiatives plus ou moins fécondes, plus ou moins abouties, se réclamant de cette philosophie.

3. Autre facteur : l'échec relatif des dispositifs de participation qui ont complété les mécanismes de la démocratie représentative. Les représentants de celle-ci sont en manque de légitimité du fait de taux d'abstention toujours plus importants. Mais les comités de quartiers, enquêtes publiques et autres conférences de consensus n'ont pas permis de contrer la désaffection des classes précaires (même si elles ont favorisé d'autres formes d'engagement citoyen). Les responsables institutionnels peuvent donc être attirés par des initiatives valorisant des formes de participation renouvelées, portées par des « inconnus du débat public ». Cela vaut tout particulièrement pour les secteurs concernés par la politique de la ville, qui n'a pas inversé les tendances de ségrégation urbaine¹³.

4. L'impact des technologies numériques sur la pensée et la pratique des populations, appelées à se prendre en main (« *do it yourself* »), encourage également ce mouvement. Si Saul Alinsky a d'abord été traduit grossièrement par un jeune français revenu des Etats-Unis en 1976, sa réception s'est faite du temps de l'ORTF. Or chacun a pu depuis prendre conscience de l'impact potentiel d'une photo, d'une vidéo, d'une prise de position sur un réseau social numérique. Cela crée un

¹¹ Cf par exemple les ouvrages de Marie-Hélène Bacqué ou la thèse d'Hélène Balazard sur *London Citizen*.

¹² Cet argument est inspiré par la création des résidences sociales par des femmes telles que Marie-Jeanne Bassot dans les années 1920 en France alors qu'elles arrivaient sur un marché du travail fermé et réservé aux hommes.

¹³ Cela vaut pour la majorité des quartiers concernés même si certaines exceptions peuvent être relevées, lorsqu'on a convergé une dynamique de développement économique, un investissement public important et un fort maillage associatif.

environnement favorable pour la réception des initiatives dans lesquelles le rôle des institutions publiques est relativisé par rapport à celui des citoyens eux-mêmes. On pourra remarquer aussi l'homologie des termes entre ceux qui animent des réseaux sur l'Internet (*community manager*) et ceux qui organisent les citoyens (*community organizer*).

Le pouvoir d'agir contre la solidarité ?

La question récurrente concernant les expériences se réclamant du pouvoir d'agir est celle de leur articulation avec les politiques publiques. Contribuent-elles à renforcer les dynamiques de solidarité ou au contraire à les affaiblir ? Sont-elles les conséquences de la diffusion d'une doctrine néolibérale ? Afin d'éviter de transformer ce concept complexe de « néolibéralisme »¹⁴ en un épouvantail facile à combattre, nous nous concentrerons sur deux questions plus restreintes.

- **Est-ce que la doctrine du « pouvoir d'agir » renforce une conception de l'être humain seul responsable de sa propre vie ?** C'est le procès qui est fait depuis que la Banque Mondiale, notamment, a repris le terme pour certains de ses programmes¹⁵. L'objectif serait alors de responsabiliser les pauvres et d'éviter l'assistanat, *a minima* par des mécanismes d'incitation à la reprise d'activité, *a maxima* par une mise en entrepreneuriat de soi-même. C'est le fameux message « Prenez-vous en main ! » (*self-help*). Une telle conception devrait être nommée « devoir d'agir » plutôt que « pouvoir d'agir » puisqu'elle ne prend pas en compte les inégalités sociales générées par le contexte. C'est comme si on incitait quelqu'un à pêcher (en lui apprenant, en lui prêtant une canne à pêche...), mais qu'il n'y avait pas de poisson dans la rivière ou que celle-ci se trouvait à cent kilomètres de chez lui.

On a là une situation fréquente d'injonction paradoxale qui peut être provoquée au nom du développement du pouvoir d'agir : faire des affiches pour emmener les encombrants dans un quartier alors que les personnes n'ont pas de voiture pour les emmener à la déchetterie, proposer une réunion le soir à des personnes qui vivent seules avec des enfants en bas âge et sans moyens de garde, demander à des locataires de diminuer la température du radiateur pour faire baisser les charges locatives, alors que c'est la chaufferie du bailleur qui devrait être réglée... Dans tous ces cas, on est dans l'incitation à des comportements prétendument plus rationnels, sans prendre en compte le contexte dans lequel les personnes vivent ni la manière dont elles-mêmes le perçoivent. « L'activation », « l'incitation à l'autonomie » n'est pas fondée uniquement sur l'accès au marché du travail comme pour la doctrine prônée par la Banque Mondiale, mais elle repose sur une conception similaire de l'être humain et de ses ressorts. Toute la difficulté consiste à envisager les personnes à la fois comme sujets capables d'une délibération, d'une action potentielle et comme assujettis à des inégalités sociales, politiques et culturelles. Acteurs potentiels de leurs vies et agents de processus qui les dépassent. Les normes sociales et institutionnelles sont produites par les individus eux-mêmes se conformant le plus souvent à des rôles sociaux bien définis (celui d'assistant social, d'allocataire du revenu minimum, de locataire d'un logement social...). Cet *habitus* pour reprendre les mots de Pierre Bourdieu, cette performance si l'on adopte ceux de Judith Butler¹⁶ introduit aussi en creux la possibilité d'un décalage, d'un interstice, d'une étincelle qui nourrit le changement. Supposons qu'un jour, au lieu de s'asseoir au fond du bus comme il était prévu par les lois de certains Etats

¹⁴ Nicolas Delalande & Florent Guénard, « Le néo-libéralisme et son histoire », *La Vie des idées*, 3 juillet 2012.
<http://www.laviedesidees.fr/Le-neo-liberalisme-et-son-histoire.html>

¹⁵ <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTEMPowerment/0,,contentMDK:20245753~menuPK:546167~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:486411~isCURL:Y,00.html>

¹⁶ Judith Butler, *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif*, Paris, Amsterdam, 2004.

américains, une femme noire s'assied à l'avant et refuse de se déplacer. Supposons que Rosa Parks soit soutenue largement par des organisations ecclésiastiques, associatives et syndicales... et vous aurez un processus politique menant à la fin de ces politiques racistes¹⁷.

- Plus précisément, **est-ce que les acteurs du « pouvoir d'agir » contribuent inconsciemment au détricotage des solidarités nationales ?** Certains ont souligné qu'un certain nombre de services publics ou de politiques publiques de solidarité se parcellisent avec le développement d'une logique marchande et de dispositifs d'assistance ciblés en direction de tel ou tel groupe de population. On sait pourtant que ce sont les politiques publiques les plus universelles et les moins ciblées qui luttent le plus efficacement contre les inégalités sociales¹⁸. Force est de constater que les acteurs se réclamant du « développement du pouvoir d'agir » ignorent le plus souvent ces transformations. L'adage affirmant « *Qui ne dit mot consent* », n'y a-t-il pas une logique de compensation plus que de transformation dans ces démarches ?

Notre sentiment est plutôt que les acteurs du « pouvoir d'agir » s'opposent à ce mouvement, mais uniquement à titre individuel sans le relier à leur pratique collective. Nombre d'entre eux ont ainsi défilé lors du mouvement national contre la réforme des retraites du Gouvernement Fillon au printemps 2010, sans mobiliser leurs groupes d'appartenance se réclamant du « pouvoir d'agir ». Cette dichotomie questionne. Autre question : l'émancipation peut-elle être simplement locale ? Une anecdote peut être révélatrice à ce sujet. En octobre 2010, nous sommes allés à Londres rencontrer une association suivant la stratégie « conflictuelle et radicale » à la manière de Saul Alinsky. *London Citizen* organise des campagnes prônant par exemple la lutte contre l'insécurité, l'amélioration des conditions de logement ou un salaire décent. Au moment de notre visite, le gouvernement de David Cameron annonçait de grandes coupes dans le budget de l'Etat, mais aucune des personnes rencontrées ne faisait le lien, à part une syndicaliste qui nous a confié « *Ce qui est difficile, c'est qu'on doit parler et partir de la vie des gens. Les coupes budgétaires auront des conséquences à moyen terme. Il faut commencer par des combats au niveau local* ».

L'analyse des problèmes uniquement centrée sur le vécu des personnes concernées limite les luttes à un niveau local, plus facilement appréhendable que des transformations nationales, voire européennes ou mondiales ; ce qui n'est pas le moindre des défis posés par les actions se réclamant de cette stratégie.

« La confiance mutuelle préalable »

En définitive, qu'est-ce que le mouvement en faveur du pouvoir d'agir peut apporter aux politiques de solidarité ? Peut être d'abord une idée simple : il n'y a pas de solidarité véritable sans confiance¹⁹. Une

¹⁷ L' *empowerment* est une stratégie formulée par des travailleuses sociales travaillant dans les communautés afro-américaines avant d'être développées par des féministes des pays du Sud cf Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewiner, *L'empowerment : une pratique émancipatrice*, 2013, La Découverte, 175p

¹⁸ Walter Korpi & Joakim Palme, *The paradox of redistribution and strategies of equality : welfare institutions, inequality and poverty in Western Countries*, *American Sociological Review*, 1998, vol 63, n°5 611-687

¹⁹ « *Un organisme social quelconque, petit ou grand, est ce qu'il est, parce que chaque membre accomplit son devoir avec la conviction que les autres en font autant. Partout où un résultat cherché est obtenu par la coopération de plusieurs personnes indépendantes, l'existence positive de ce résultat est la simple conséquence de la confiance mutuelle préalable des parties intéressées. Un gouvernement, une armée, une organisation commerciale, un collègue, une société athlétique n'existent qu'à cette condition, faute de laquelle non seulement on ne saurait rien accomplir, mais encore rien tenter. Un train entier de voyageurs, d'une bravoure individuelle moyenne, se laissera piller par un petit nombre de bandits, simplement parce que ces derniers peuvent compter les uns sur les autres, tandis que chaque voyageur considère la moindre résistance comme le signal d'une mort certaine qu'aucun secours ne saurait prévenir ; si chaque voyageur pouvait seulement croire que tout le wagon réagirait en même temps que lui, il*

institution publique devrait avoir confiance dans la capacité des personnes à faire face individuellement et collectivement aux situations-problèmes — si tant est que la puissance publique s'attache elle aussi à lutter contre les inégalités sociales qu'elles rencontrent.

Cette chaîne de confiance à établir implique qu'en interne, les personnels soient considérés comme des acteurs d'un projet collectif en constante recherche de la meilleure adéquation entre les fins recherchées et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. S'ils sont entièrement gouvernés par la chaîne hiérarchique, assujettis par des indicateurs quantitatifs, des procédures aux dénominations abstraites et des instances où ils ne siègent pas, comment pourrait-on imaginer qu'ils puissent être porteurs d'un changement et dignes de confiance pour les personnes concernées par les problèmes ?

Le temps nécessaire à l'instauration de cette confiance est gaspillé à surveiller des citoyens réduits au statut d'usager, à instaurer des procédures bureaucratiques plutôt que des principes de délibération démocratiques. La peur de perdre le contrôle génère des stratégies d'évitement et est déresponsabilisante, tandis que la confiance crée *a contrario* une dynamique où chacun assume des responsabilités et une part d'autocritique. Il n'est qu'à regarder le fonctionnement de Pôle Emploi, qui signe chaque lettre d'un rappel à l'obligation de se rendre aux rendez-vous sous peine d'être suspendu d'allocation et qui, par son logiciel informatique contraint, impose mille situations kafkaïennes tant aux agents qu'aux usagers. Pourquoi ne pas imaginer une institution qui proposerait plutôt aux chômeurs de s'organiser collectivement, de prendre conscience de leurs ressources et de faire valoir leurs droits²⁰, tandis que la puissance publique s'attacherait à lutter contre les inégalités d'accès à l'emploi ?

Ce que nous apprennent les expériences visant le développement du pouvoir d'agir, c'est qu'on peut résoudre la « question sociale » en prenant en compte ceux qui vivent au quotidien avec des problèmes. Quitte à lâcher la posture du « gentil dominant » pétri de la certitude d'agir pour le bien des autres malgré eux. C'est parfois difficile, car comme le disait Prévert : « *Il suivait son idée. C'était une idée fixe et il était surpris de ne pas avancer.* »

résisterait individuellement, et le pillage serait impossible. » William James, La volonté de croire, Les Empêcheurs de penser en rond, 2005, 319p

²⁰ Ce qui contribuerait certainement à lutter significativement contre le non-recours, qui est devenu le premier objectif du Plan de lutte contre la pauvreté. Sur le non recours : Observatoire du non-recours aux droits et aux services, <http://odenore.msh-alpes.fr/>. Sur le plan de lutte contre la pauvreté http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_pluriannuel_contre_la_pauvrete_et_pour_l_inclusion_sociale.pdf